

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/10/2018

Dossier complet le :

05/10/2018

N° d'enregistrement :

2018-7244

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature



Échelle 1 : 25 000

0 500 m



Échelle 1 : 16 000





1 Parking existant rue des carrerots



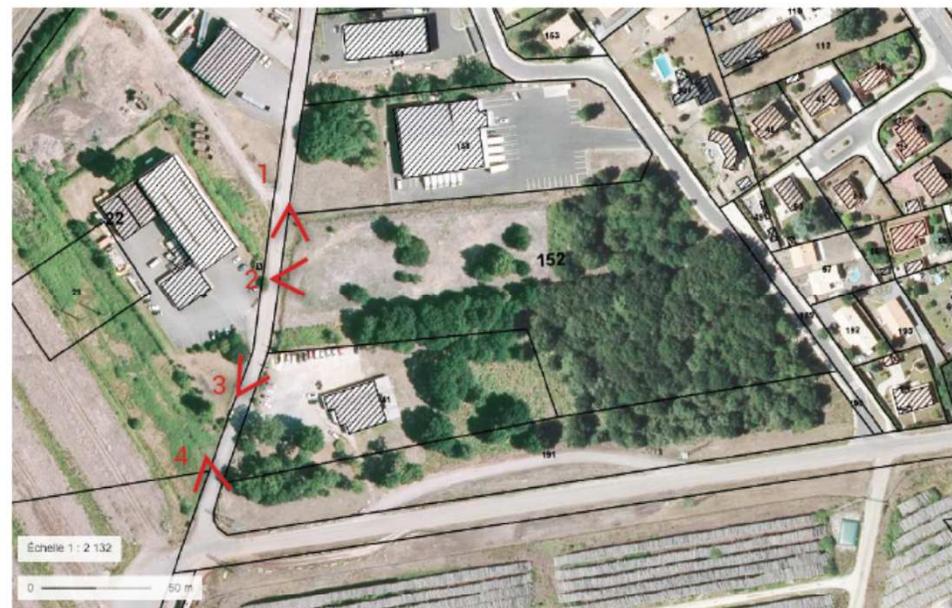
2 Boissements denses de chênes pedonculés sur le site



4 Bateaux posés en décharge



3 Réserve de cailloux et gravats



1 Entrée sur le site rue des papetiers



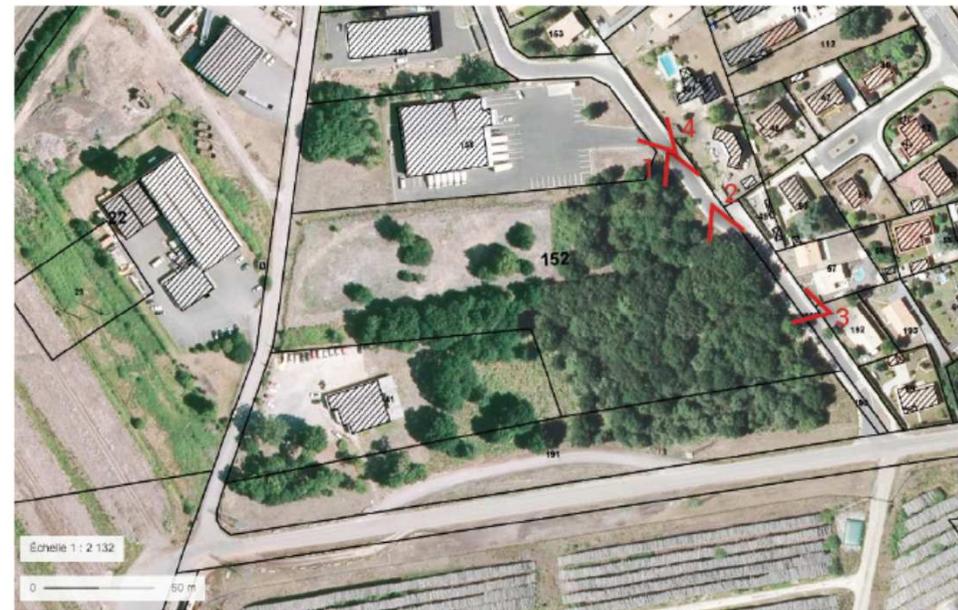
2 Entrée sur le site rue des papetiers



3 Rue des papetiers



4 Rue des papetiers vue sur l'usine de Biganos



1 Parking existant rue des carrerots



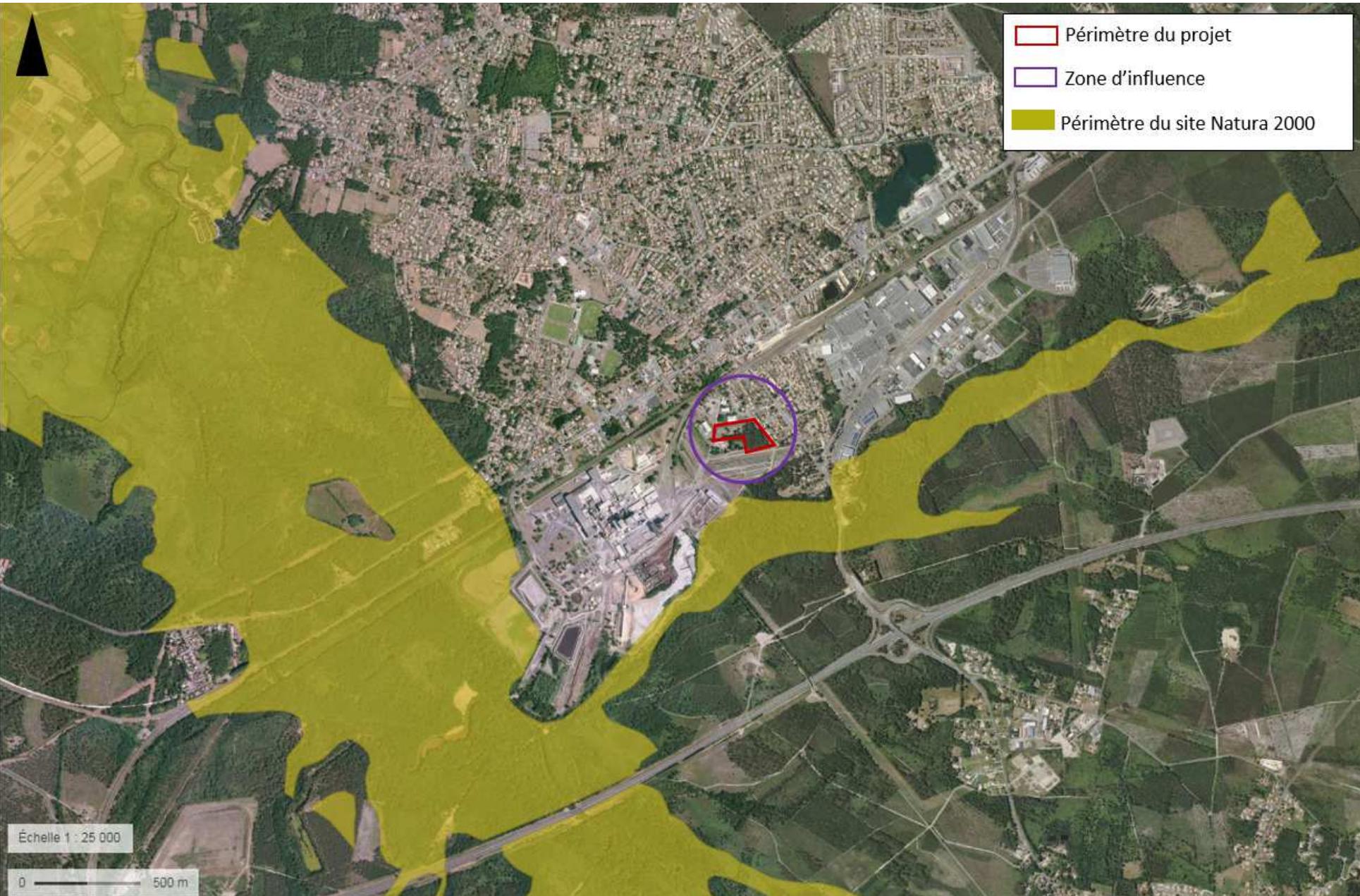
2



3



4



DEFRICHEMENT DE 7 000M² PREALABLE A LA CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE
ECONOMIQUE ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DE 162 PLACES

BIGANOS (33)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE
D'IMPACT

REPOSE A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS DE LA DREAL NOUVELLE-AQUITAINE EN
DATE DU 20/11/2018

REFERENCE : 2018-7244_HG_INCOMPLET



Affaire 3304551 – 12 novembre 2018

**Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Arcachon Nord
46 Avenue des Colonies
33 510 ANDERNOS LES BAINS**

Contexte

Le 8/11/2018, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord a déposé une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact, dans le cadre d'un projet création d'une zone d'activité économique et d'une aire de stationnement de 162 places, sur la commune de Biganos (33).

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mme GRAND Hélène demande après examen des compléments sur plusieurs rubriques du formulaire CERFA :

« Après examen de votre demande, il s'avère que les rubriques du formulaire CERFA cochées ci-dessous nécessitent des compléments pour l'instruction de votre demande :

- *6 – Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...).*

Veillez-vous assurer par la visite d'un écologue, de la présence ou de l'absence d'intérêt en termes d'habitats et d'espèces et présenter les mesures prises pour éviter ou réduire les impacts de votre projet sur l'environnement.

Vous prévoyez la destruction de 350 m² de zones humides. Quelles variantes du projet permettant la préservation de cette zone avez-vous étudiées ? S'il n'est pas possible de les retenir merci d'en indiquer les raisons et de présenter les mesures compensatoires envisagées.

- *8 - Annexes obligatoires
Veillez présenter un plan de masse du projet*
- *9 - Engagement et signature
Veillez signer le formulaire*

Le présent document apporte les éléments de réponse à ces observations.

Le numéro de dossier est le suivant : **2018-7244_HG_incomplet**

6 – Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...).

Milieu naturel

Dans le cadre de la réalisation du dossier Loi sur l'Eau et de l'examen au cas par cas, une expertise de terrain a été réalisée le 5 juillet 2018 par deux écologues de la société ECR Environnement. Celle-ci ne met pas en évidence la présence d'habitats et d'espèces d'intérêts.

Un formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 a été complété dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau et est joint à cette demande de compléments.

La cartographie ci-après permet de localiser les milieux naturels identifiés dans l'aire d'étude du projet.

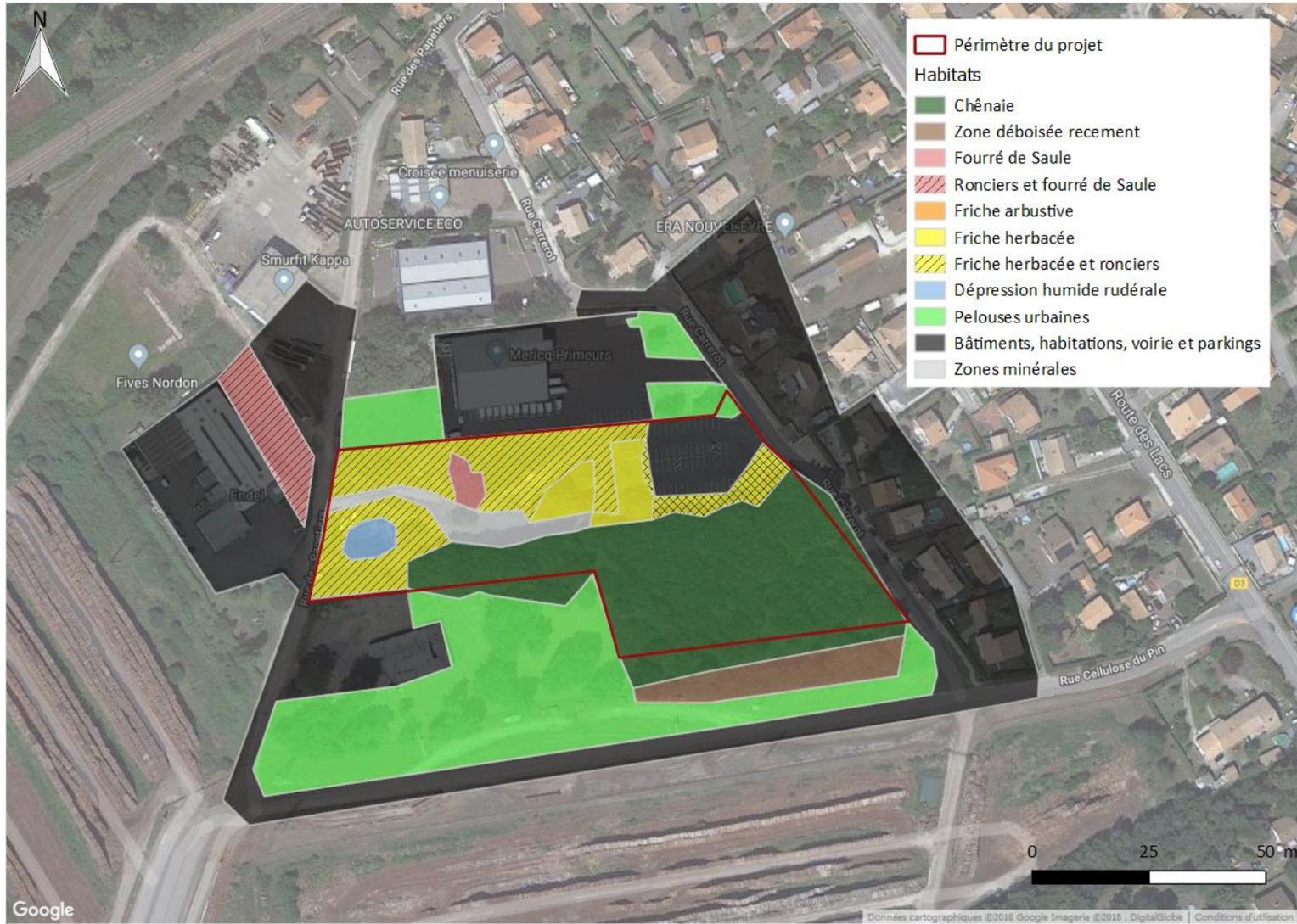
Les mesures suivantes permettront de réduire les impacts du projet sur le milieu naturel :

- **Réduction des envols de poussières** : Pour réduire les poussières occasionnées par les mouvements des engins, un lavage régulier des engins sera effectué.
- **Réduction du risque incendie** : Pour réduire tout risque d'incendie susceptible de se propager, tout feu sera strictement interdit, les engins seront tous équipés d'extincteurs qui pourront être utilisés en cas de départ de feu, des consignes et une formation seront données au personnel. Les déboisements seront réalisés en période hivernale, peu favorable à la naissance et au développement d'un incendie.
- **Réduction des risques de pollution** : Afin de limiter les risques de pollution et de dégradation des habitats naturels, les mesures de réduction suivantes seront suivies :
 - les engins de chantiers seront en bon état de marche, récemment révisés et vérifiés régulièrement ;
 - les lieux de stockage de produits et matériaux et les lieux de transfert de carburants seront protégés des eaux de ruissellement ;
 - les vidanges ou entretien régulier des engins seront effectuées sur des emplacements aménagés à cet effet (aire étanche) ;
 - les produits de vidange seront recueillis et évacués vers des décharges agréées ;
 - les déchets devront être collectés puis entreposés dans des décharges autorisées ;
 - en cas de déversement accidentel de polluants, les terres souillées seront enlevées et transportées dans des décharges autorisées ;
 - les résidus du chantier seront éliminés : les déchets seront triés et rassemblés puis évacués en décharge autorisée ou vers une filière de recyclage ;
 - sensibilisation régulière du personnel ;

- **Interventions diurnes :** L'ensemble des interventions sera mené de jour, afin de laisser les espèces présentes et potentielles regagner leurs espaces en fin de journée jusqu'au lendemain matin et permettre aux espèces à activité nocturne de se déplacer. De plus, aucune pollution sonore et éclairage la nuit ne sera mise en place durant la phase de chantier.

- **Aucune entrave au passage de la faune crépusculaire :** Veiller à ne laisser aucun obstacle au passage de la faune crépusculaire (matériaux, outils,...), par une vérification quotidienne avant de quitter le chantier

Cartographie des milieux du site



**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Commune et département) : Biganos - Gironde

Adresse : 46, Avenue des colonies - 33510 - ANDERNOS LES BAINS

.....
Téléphone : 05 57 76 17 17..... Fax : 05 57 76 58 03

Email : contact@coban-atlantique.fr

Nom du projet : Aménagement d'une parcelle - Zone d'Activités CARREROT
.....



1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Création d'une ZA et d'une zone de stationnement supplémentaire pour accueillir les véhicules en stationnement moyenne et longue durée sur le pôle d'échange intermodale de la gare de Biganos.....
.....
.....

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : BIGANOS..... N° Département : ...33....

Lieu-dit : Rue des papetiers / Rue Carrerot
.....

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR----)

n° de site(s) : (FR----)

...

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A 250 m du site n° de site(s) : FR7200721..... (FR----) A

(m ou km) du site n° de site(s) : (FR----)

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m²)
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.



Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Création d'un parking de 162 places; création d'une gestion des eaux pluviales ; création de dessertes des lots en réseaux; aménagement des voies d'accès.

.....
.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) : intervention unique

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Stockage et infiltration des eaux pluviales dans le sol.

.....

.....
.....
.....

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 5 000 € | <input type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 € |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 € | <input checked="" type="checkbox"/> > à 100 000 € |

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale



- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : Parking.....
- Autre (préciser l'usage) : ...Zone naturelle non exploitée, Zone de stockage de matériaux.

Commentaires : Une partie des terrains à l'Ouest sert de décharge sauvage, une partie au nord-est est en parking et au Sud est en bois non exploité.

.....
.....
.....
.....
.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Zone en friche (Décharge sauvage)

Photo 2 : Chênaie

.... ..

Photo 3 : Parking

Photo 4 : Friche arbustive

....

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :Friches	X	Friches herbacées en voie de fermeture
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : Friches et fourrés	X	Chênaie Friche arbustive Fourré de Saule
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : Dépression	X	Dépression humide de 380 m ² au sein d'un secteur rudéral
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu	Zones minérales		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Podarcis muralis	X	Habitat favorable, zone de repos, 3 individus
Crustacés			
Insectes	Lucanus cervus	X	Cadavre retrouvé sur le site, habitat favorable
Mammifères marins			
Mammifères terrestres	Oryctolagus cuniculus	X	Un seul individu, habitat favorable
Oiseaux	Milvus migrans		De passage au dessus du site , 1 individu
Plantes			
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : Les principaux habitats du site présentent peu d'enjeux, car très anthropisés. Seul la Chênaie présente un aspect plus naturel. Néanmoins, celle-ci est banale localement et déconnectée des autres boisements alentours. Le site est considéré comme un habitat favorable pour le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ainsi que le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*). Les incidences sur les habitats sont considérées comme faibles.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) : Des individus de *Podarcis muralis* pourraient être détruits ou perturbés en nombre indéterminé.

.....
.....
.....
.....
.....

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...): *Podarcis muralis* utilise le site comme zone de repos, de reproduction et d'alimentation. Ces fonctions vitales sont susceptibles d'être perturbées.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : *Ardenne G-Baie*

Signature :

Le (date) : *03/10/2018*



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

➤ Consultez les données et cartes des sites Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

➤ Visitez le site internet Portail Natura 2000 :
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1081.html>
➤ Consultez le chapitre « Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000 » :
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r1085.html>

➤ Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

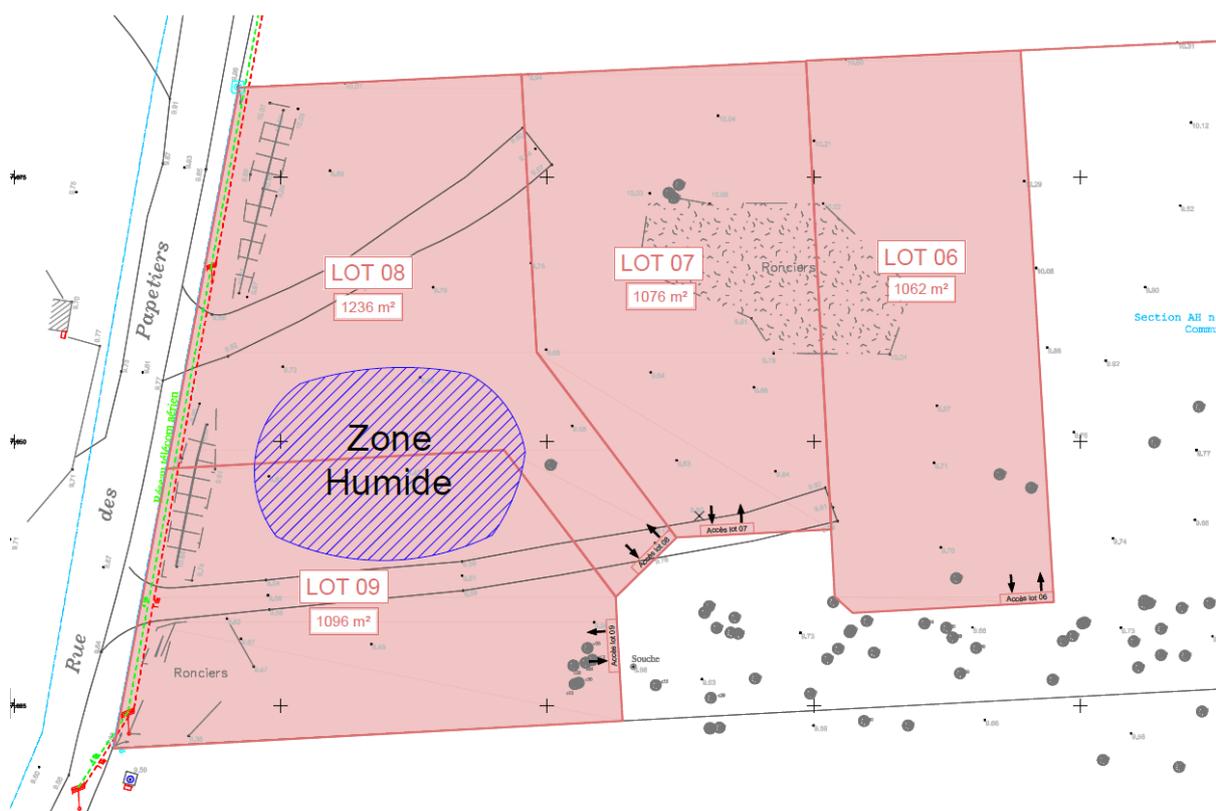
Zones humides

L'expertise de terrain a mis en évidence la présence d'une petite zone humide, d'environ **380 m²** au sein du périmètre du projet.

Du fait de la faible surface en zone humide répertoriée (en dessous des seuils des 1000 m²) et des besoins en parcelles liées à la programmation du projet, la conception du plan masse n'a pas permis d'éviter la zone. De plus, le présent projet fait l'objet d'un dossier loi sur l'eau en cours d'instruction, seule la rubrique 2.1.5.0 fait l'objet du dossier.

La programmation globale (parking relais pour la gare, et création de 9 lots) ne permet pas d'intégrer un projet de compensation à l'intérieur du périmètre aménagé et imposer une compensation aux futurs acquéreurs compromettraient leur vente.

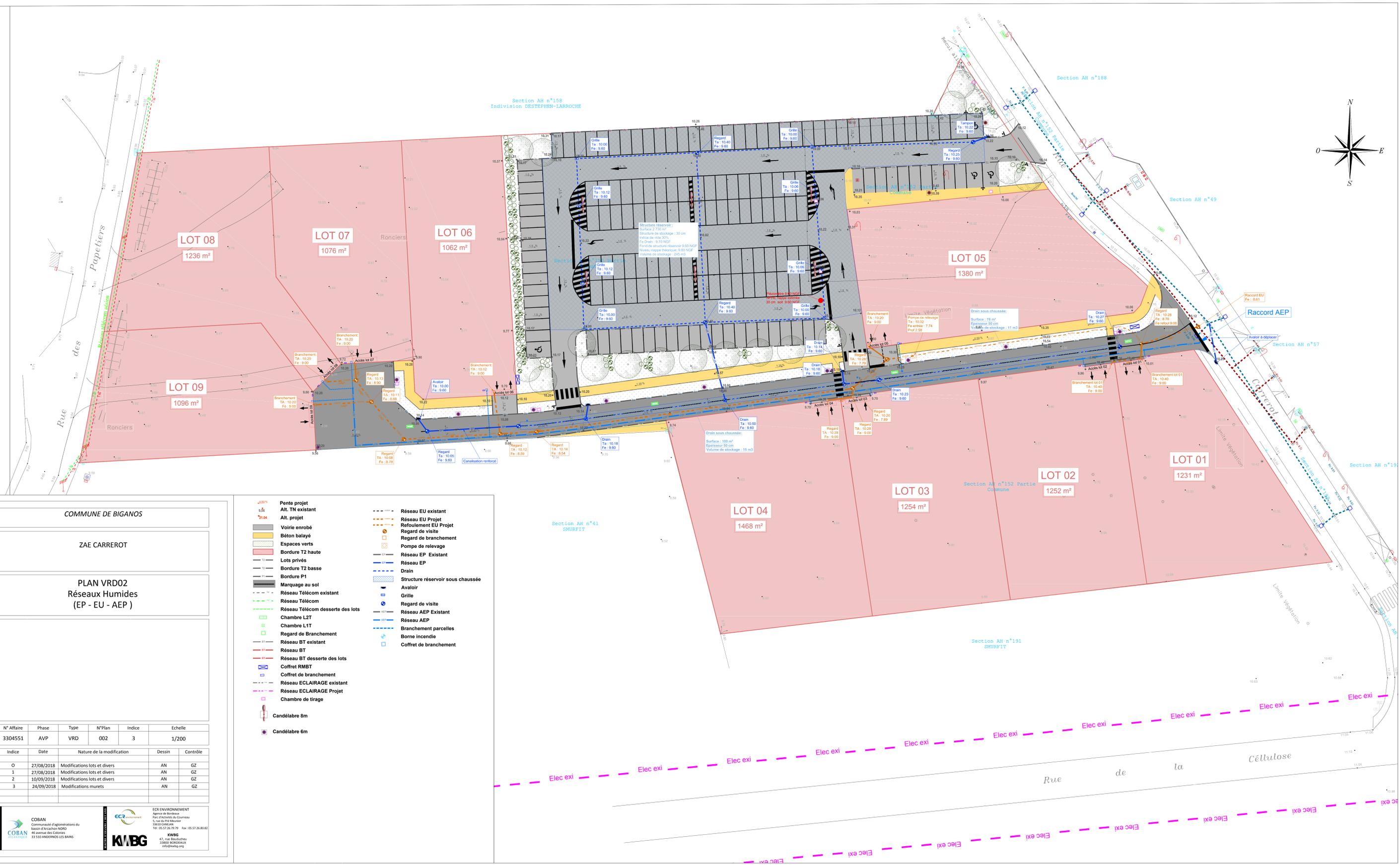
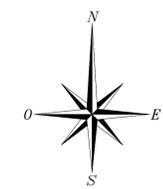
La surface de 380 m² de la zone humide n'a pas été jugée comme un enjeu environnemental à prendre en considération.



Extrait du plan de masse localisant la zone humide

8 - Annexes obligatoires

Ci-après le plan de masse du projet



COMMUNE DE BIGANOS

ZAE CARREROT

PLAN VRD02
Réseaux Humides
(EP - EU - AEP)

N° Affaire	Phase	Type	N°Plan	Indice	Echelle
3304551	AVP	VRD	002	3	1/200

Indice	Date	Nature de la modification	Dessin	Contrôle
0	27/08/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
1	27/08/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
2	10/09/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
3	24/09/2018	Modifications murets	AN	GZ

COBAN
Communauté d'Agglomération du
Bassin d'Arzacqon Nord
46 Avenue des Colomes
33150 ANDERNOS LES BAINS

ECR ENVIRONNEMENT
Agence de Bordeaux
Parc d'Activités du Courreau
33150 GANJAN
Tél: 05 57 26 79 79 Fax: 05 57 26 88 82

KWBG
47, rue Baudouin
33000 BORDEAUX
info@kwbg.org

- 0.50%
0.50
1.04
- Pente projet
- Alt. TN existant
- Alt. projet
- Voie enrobé
- Béton balayé
- Espaces verts
- Bordure T2 haute
- Lots privés
- Bordure T2 basse
- Bordure P1
- Marquage au sol
- Réseau Télécom existant
- Réseau Télécom
- Réseau Télécom desserte des lots
- Chambre L2T
- Chambre L1T
- Regard de Branchement
- Réseau BT existant
- Réseau BT
- Réseau BT desserte des lots
- Coffret RMBT
- Coffret de branchement
- Réseau ECLAIRAGE existant
- Réseau ECLAIRAGE Projet
- Chambre de tirage
- Candélabre 8m
- Candélabre 6m
- Réseau EU existant
- Réseau EU Projet
- Refoulement EU Projet
- Regard de visite
- Pompe de relevage
- Réseau EP Existant
- Réseau EP
- Drain
- Structure réservoir sous chaussée
- Avaloir
- Grille
- Regard de visite
- Réseau AEP Existant
- Réseau AEP
- Branchement parcelles
- Borne incendie
- Coffret de branchement

9 - Engagement et signature

En pièce jointe le formulaire d'examen au cas par cas signé.

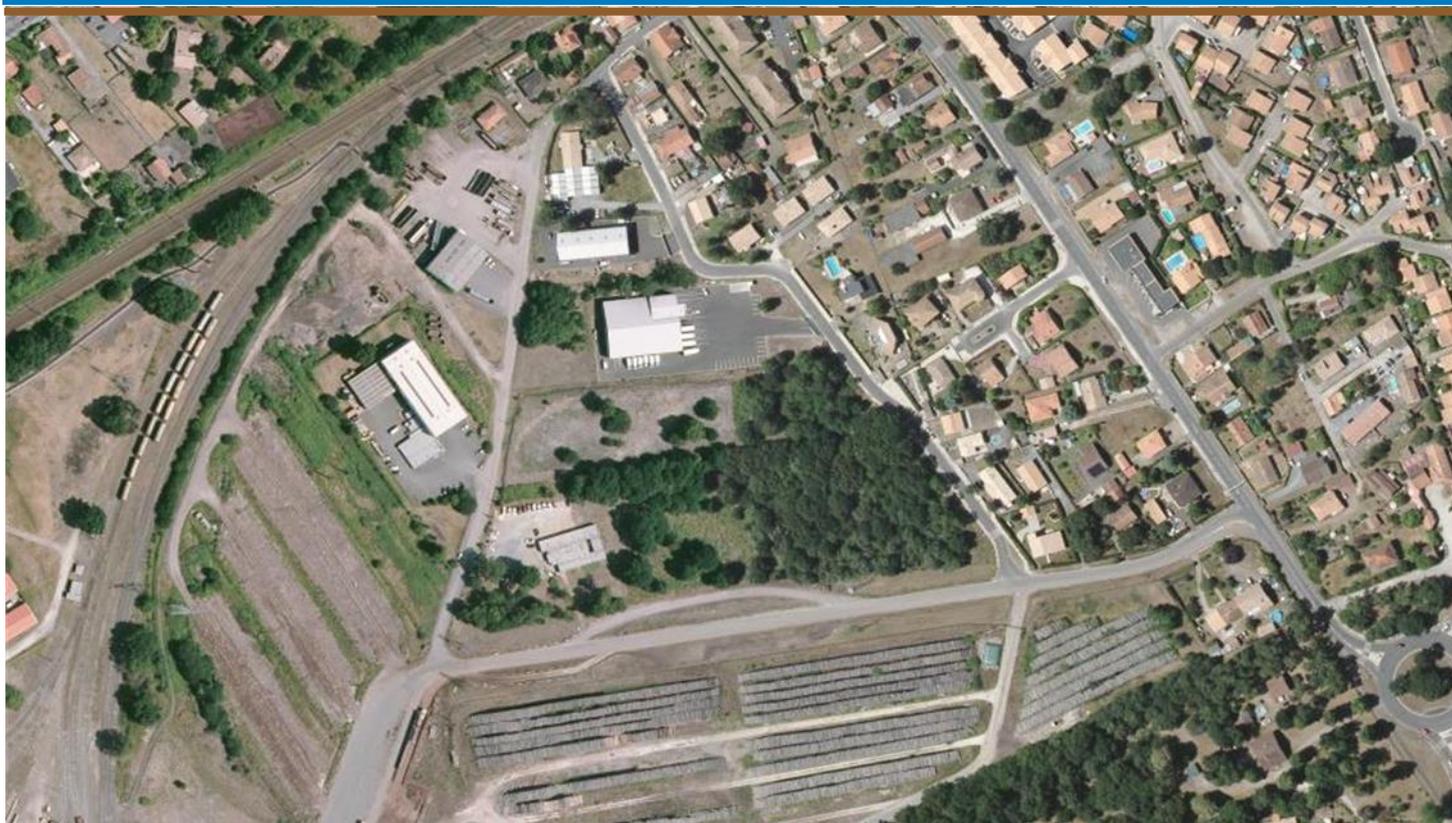
DEFRICHEMENT DE 7 000M² PREALABLE A LA CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE
ECONOMIQUE ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DE 162 PLACES

BIGANOS (33)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE
D'IMPACT

REPONSE A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS DE LA DREAL NOUVELLE-AQUITAINE EN
DATE DU 20/11/2018

REFERENCE : 2018-7244_HG_INCOMPLET



Affaire 3304551 – 12 novembre 2018

**Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Arcachon Nord
46 Avenue des Colonies
33 510 ANDERNOS LES BAINS**

Contexte

Le 8/11/2018, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord a déposé une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact, dans le cadre d'un projet création d'une zone d'activité économique et d'une aire de stationnement de 162 places, sur la commune de Biganos (33).

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mme GRAND Hélène demande après examen des compléments sur plusieurs rubriques du formulaire CERFA :

« Après examen de votre demande, il s'avère que les rubriques du formulaire CERFA cochées ci-dessous nécessitent des compléments pour l'instruction de votre demande :

- *6 – Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...).*

Veillez-vous assurer par la visite d'un écologue, de la présence ou de l'absence d'intérêt en termes d'habitats et d'espèces et présenter les mesures prises pour éviter ou réduire les impacts de votre projet sur l'environnement.

Vous prévoyez la destruction de 350 m² de zones humides. Quelles variantes du projet permettant la préservation de cette zone avez-vous étudiées ? S'il n'est pas possible de les retenir merci d'en indiquer les raisons et de présenter les mesures compensatoires envisagées.

- *8 - Annexes obligatoires*
Veillez présenter un plan de masse du projet
- *9 - Engagement et signature*
Veillez signer le formulaire

Le présent document apporte les éléments de réponse à ces observations.

Le numéro de dossier est le suivant : **2018-7244_HG_incomplet**

6 – Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...).

Milieu naturel

Dans le cadre de la réalisation du dossier Loi sur l'Eau et de l'examen au cas par cas, une expertise de terrain a été réalisée le 5 juillet 2018 par deux écologues de la société ECR Environnement. Celle-ci ne met pas en évidence la présence d'habitats et d'espèces d'intérêts.

Un formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 a été complété dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau et est joint à cette demande de compléments.

La cartographie ci-après permet de localiser les milieux naturels identifiés dans l'aire d'étude du projet.

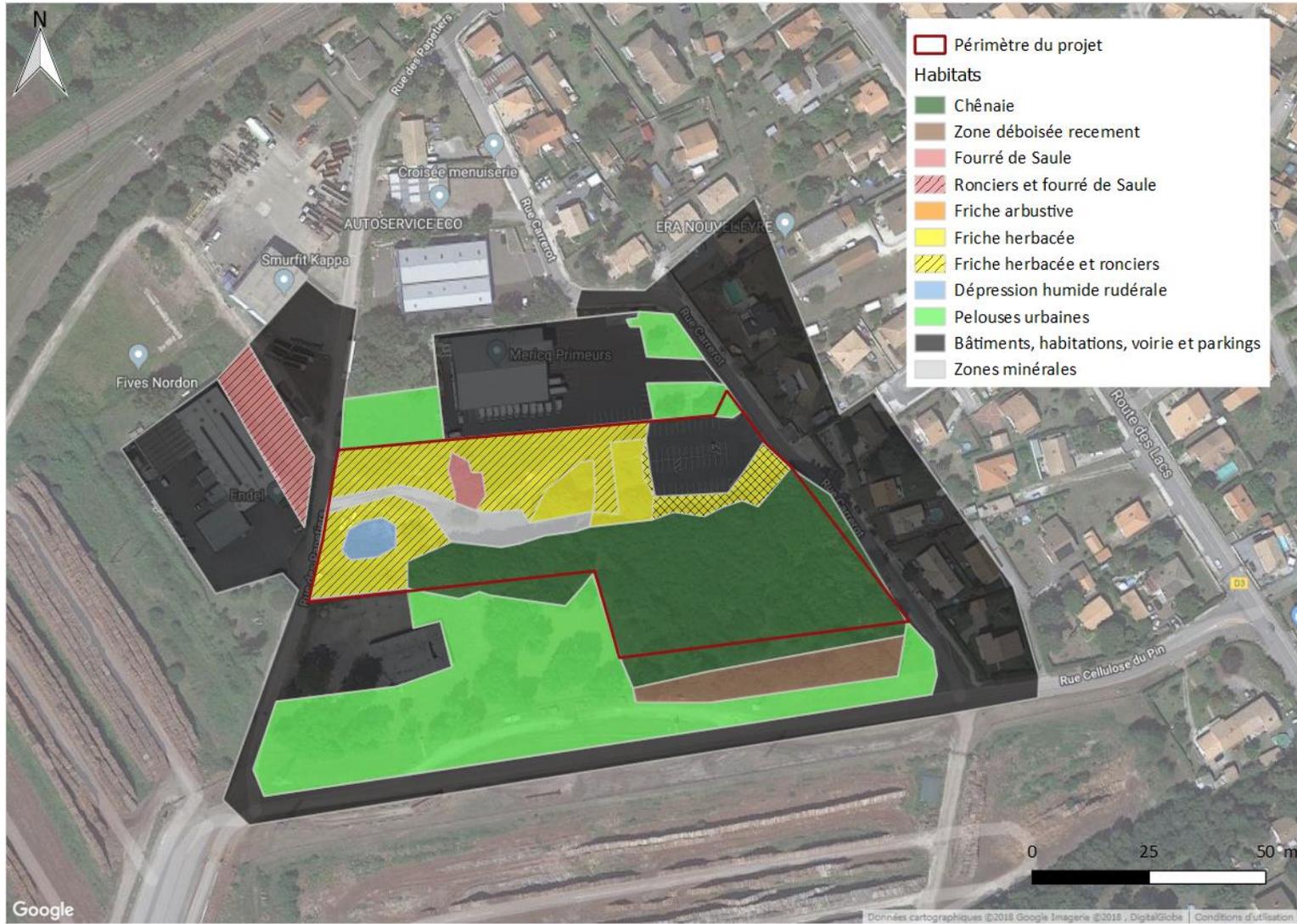
Les mesures suivantes permettront de réduire les impacts du projet sur le milieu naturel :

- **Réduction des envols de poussières** : Pour réduire les poussières occasionnées par les mouvements des engins, un lavage régulier des engins sera effectué.
- **Réduction du risque incendie** : Pour réduire tout risque d'incendie susceptible de se propager, tout feu sera strictement interdit, les engins seront tous équipés d'extincteurs qui pourront être utilisés en cas de départ de feu, des consignes et une formation seront données au personnel. Les déboisements seront réalisés en période hivernale, peu favorable à la naissance et au développement d'un incendie.
- **Réduction des risques de pollution** : Afin de limiter les risques de pollution et de dégradation des habitats naturels, les mesures de réduction suivantes seront suivies :
 - les engins de chantiers seront en bon état de marche, récemment révisés et vérifiés régulièrement ;
 - les lieux de stockage de produits et matériaux et les lieux de transfert de carburants seront protégés des eaux de ruissellement ;
 - les vidanges ou entretien régulier des engins seront effectuées sur des emplacements aménagés à cet effet (aire étanche) ;
 - les produits de vidange seront recueillis et évacués vers des décharges agréées ;
 - les déchets devront être collectés puis entreposés dans des décharges autorisées ;
 - en cas de déversement accidentel de polluants, les terres souillées seront enlevées et transportées dans des décharges autorisées ;
 - les résidus du chantier seront éliminés : les déchets seront triés et rassemblés puis évacués en décharge autorisée ou vers une filière de recyclage ;
 - sensibilisation régulière du personnel ;

- **Interventions diurnes :** L'ensemble des interventions sera mené de jour, afin de laisser les espèces présentes et potentielles regagner leurs espaces en fin de journée jusqu'au lendemain matin et permettre aux espèces à activité nocturne de se déplacer. De plus, aucune pollution sonore et éclairage la nuit ne sera mise en place durant la phase de chantier.

- **Aucune entrave au passage de la faune crépusculaire :** Veiller à ne laisser aucun obstacle au passage de la faune crépusculaire (matériaux, outils,...), par une vérification quotidienne avant de quitter le chantier

Cartographie des milieux du site



**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Commune et département) : Biganos - Gironde

Adresse : 46, Avenue des colonies - 33510 - ANDERNOS LES BAINS

.....
Téléphone : 05 57 76 17 17..... Fax : 05 57 76 58 03

Email : contact@coban-atlantique.fr

Nom du projet : Aménagement d'une parcelle - Zone d'Activités CARREROT

.....



1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Création d'une ZA et d'une zone de stationnement supplémentaire pour accueillir les véhicules en stationnement moyenne et longue durée sur le pôle d'échange intermodale de la gare de Biganos.....
.....
.....

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : BIGANOS..... N° Département : ...33....

Lieu-dit : Rue des papetiers / Rue Carrerot
.....

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR----)

n° de site(s) : (FR----)

...

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A 250 m du site n° de site(s) : FR7200721..... (FR----) A

(m ou km) du site n° de site(s) : (FR----)

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m²)
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.



Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Création d'un parking de 162 places; création d'une gestion des eaux pluviales ; création de dessertes des lots en réseaux; aménagement des voies d'accès.

.....
.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) : intervention unique

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Stockage et infiltration des eaux pluviales dans le sol.

.....



- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : Parking.....
- Autre (préciser l'usage) : ...Zone naturelle non exploitée, Zone de stockage de matériaux.

Commentaires : Une partie des terrains à l'Ouest sert de décharge sauvage, une partie au nord-est est en parking et au Sud est en bois non exploité.

.....
.....
.....
.....
.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Zone en friche (Décharge sauvage)

Photo 2 : Chênaie

.... ..

Photo 3 : Parking

Photo 4 : Friche arbustive

....

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :Friches	X	Friches herbacées en voie de fermeture
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : Friches et fourrés	X	Chênaie Friche arbustive Fourré de Saule
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : Dépression	X	Dépression humide de 380 m ² au sein d'un secteur rudéral
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu	Zones minérales		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Podarcis muralis	X	Habitat favorable, zone de repos, 3 individus
Crustacés			
Insectes	Lucanus cervus	X	Cadavre retrouvé sur le site, habitat favorable
Mammifères marins			
Mammifères terrestres	Oryctolagus cuniculus	X	Un seul individu, habitat favorable
Oiseaux	Milvus migrans		De passage au dessus du site , 1 individu
Plantes			
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : Les principaux habitats du site présentent peu d'enjeux, car très anthropisés. Seul la Chênaie présente un aspect plus naturel. Néanmoins, celle-ci est banale localement et déconnectée des autres boisements alentours. Le site est considéré comme un habitat favorable pour le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ainsi que le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*). Les incidences sur les habitats sont considérées comme faibles.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) : Des individus de *Podarcis muralis* pourraient être détruits ou perturbés en nombre indéterminé.

.....
.....
.....
.....
.....

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...): *Podarcis muralis* utilise le site comme zone de repos, de reproduction et d'alimentation. Ces fonctions vitales sont susceptibles d'être perturbées.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : *Ardenne G-Baie*

Signature :

Le (date) : *03/10/2018*



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

➤ Consultez les données et cartes des sites Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

➤ Visitez le site internet Portail Natura 2000 :
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1081.html>
➤ Consultez le chapitre « Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000 » :
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r1085.html>

➤ Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

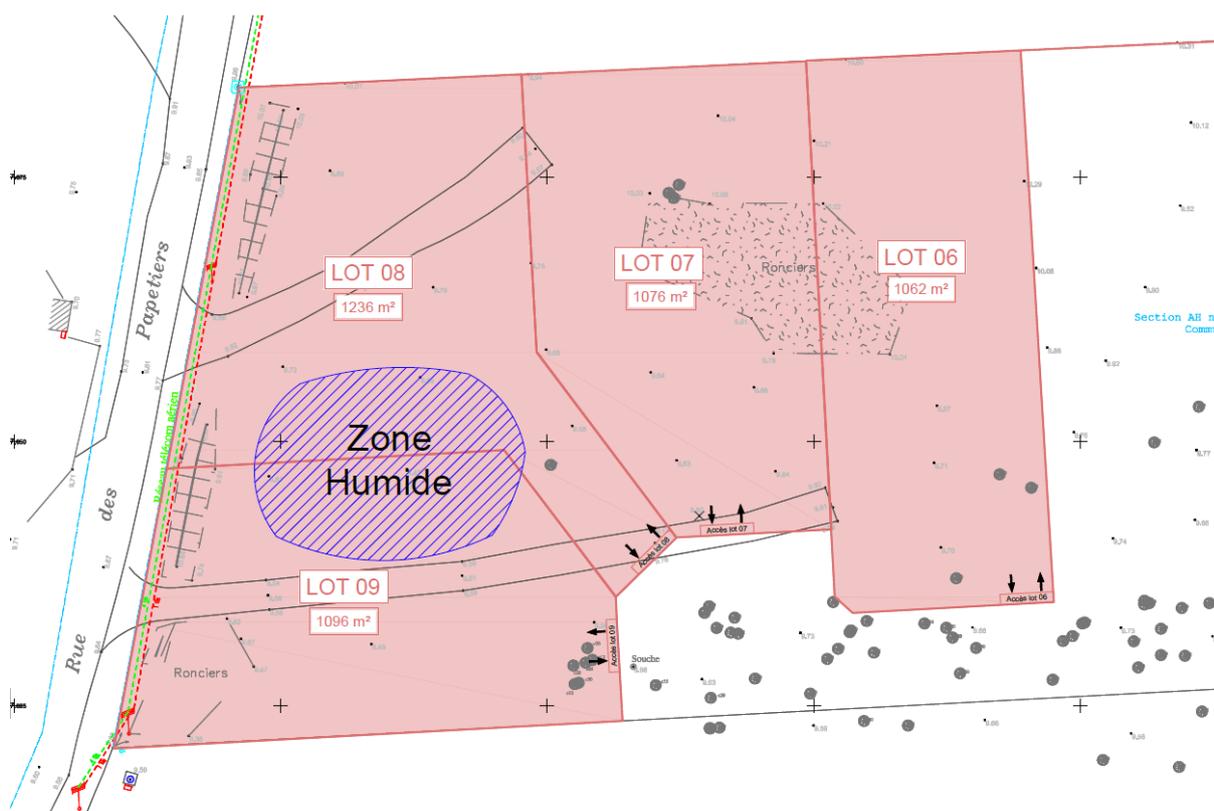
Zones humides

L'expertise de terrain a mis en évidence la présence d'une petite zone humide, d'environ **380 m²** au sein du périmètre du projet.

Du fait de la faible surface en zone humide répertoriée (en dessous des seuils des 1000 m²) et des besoins en parcelles liées à la programmation du projet, la conception du plan masse n'a pas permis d'éviter la zone. De plus, le présent projet fait l'objet d'un dossier loi sur l'eau en cours d'instruction, seule la rubrique 2.1.5.0 fait l'objet du dossier.

La programmation globale (parking relais pour la gare, et création de 9 lots) ne permet pas d'intégrer un projet de compensation à l'intérieur du périmètre aménagé et imposer une compensation aux futurs acquéreurs compromettraient leur vente.

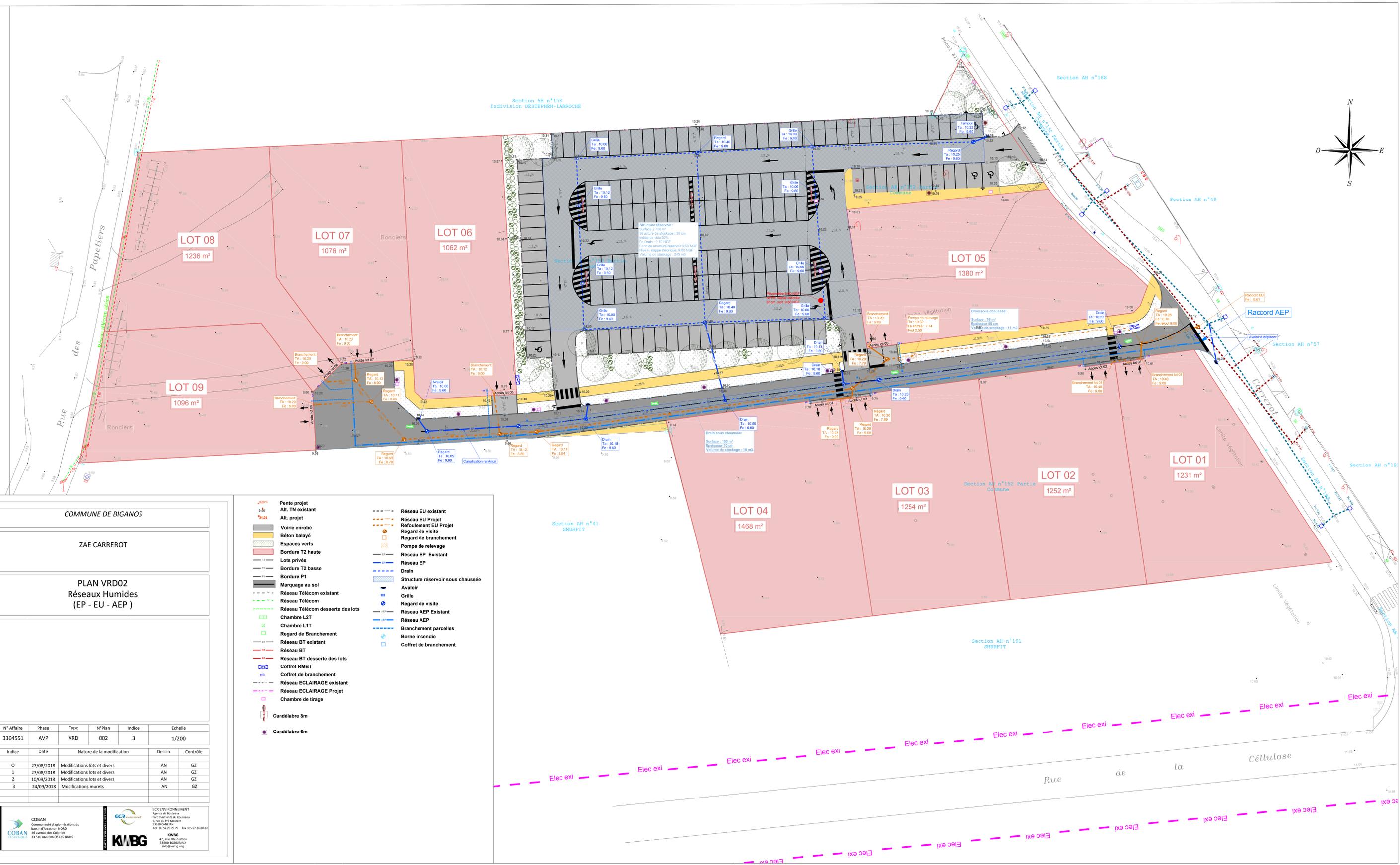
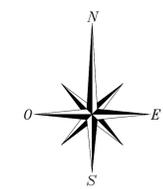
La surface de 380 m² de la zone humide n'a pas été jugée comme un enjeu environnemental à prendre en considération.



Extrait du plan de masse localisant la zone humide

8 - Annexes obligatoires

Ci-après le plan de masse du projet



COMMUNE DE BIGANOS

ZAE CARREROT

PLAN VRD02
Réseaux Humides
(EP - EU - AEP)

N° Affaire	Phase	Type	N°Plan	Indice	Echelle
3304551	AVP	VRD	002	3	1/200

Indice	Date	Nature de la modification	Dessin	Contrôle
0	27/08/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
1	27/08/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
2	10/09/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
3	24/09/2018	Modifications murets	AN	GZ

COBAN
Communauté d'Agglomération du
Bassin d'Arzacqon Nord
46 Avenue des Colomes
33150 ANDERNOS LES BAINS

ECR ENVIRONNEMENT
Agence de Bordeaux
Parc d'Activités du Courroux
33150 GANJAN
Tél: 05.57.26.79.79 Fax: 05.57.26.88.82

KWBG
47, rue Baudouin
33000 BORDEAUX
info@kwbg.org

- 0.50%
0.50
1.04
- Pente projet
- Alt. TN existant
- Alt. projet
- Voie enrobé
- Béton balayé
- Espaces verts
- Bordure T2 haute
- Lots privés
- Bordure T2 basse
- Bordure P1
- Marquage au sol
- Réseau Télécom existant
- Réseau Télécom
- Réseau Télécom desserte des lots
- Chambre L2T
- Chambre L1T
- Regard de Branchement
- Réseau BT existant
- Réseau BT
- Réseau BT desserte des lots
- Coffret RMBT
- Coffret de branchement
- Réseau ECLAIRAGE existant
- Réseau ECLAIRAGE Projet
- Chambre de tirage
- Candélabre 8m
- Candélabre 6m
- Réseau EU existant
- Réseau EU Projet
- Refolement EU Projet
- Regard de visite
- Pompe de relevage
- Réseau EP Existant
- Réseau EP
- Drain
- Structure réservoir sous chaussée
- Avaloir
- Grille
- Regard de visite
- Réseau AEP Existant
- Réseau AEP
- Branchement parcelles
- Borne incendie
- Coffret de branchement

9 - Engagement et signature

En pièce jointe le formulaire d'examen au cas par cas signé.

DEFRICHEMENT DE 7 000M² PREALABLE A LA CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE
ECONOMIQUE ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DE 162 PLACES

BIGANOS (33)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE
D'IMPACT

REPONSE A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS DE LA DREAL NOUVELLE-AQUITAINE EN
DATE DU 20/11/2018

REFERENCE : 2018-7244_HG_INCOMPLET



Affaire 3304551 – 12 novembre 2018

**Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Arcachon Nord
46 Avenue des Colonies
33 510 ANDERNOS LES BAINS**

Contexte

Le 8/11/2018, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord a déposé une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact, dans le cadre d'un projet création d'une zone d'activité économique et d'une aire de stationnement de 162 places, sur la commune de Biganos (33).

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mme GRAND Hélène demande après examen des compléments sur plusieurs rubriques du formulaire CERFA :

« Après examen de votre demande, il s'avère que les rubriques du formulaire CERFA cochées ci-dessous nécessitent des compléments pour l'instruction de votre demande :

- *6 – Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...).*

Veillez-vous assurer par la visite d'un écologue, de la présence ou de l'absence d'intérêt en termes d'habitats et d'espèces et présenter les mesures prises pour éviter ou réduire les impacts de votre projet sur l'environnement.

Vous prévoyez la destruction de 350 m² de zones humides. Quelles variantes du projet permettant la préservation de cette zone avez-vous étudiées ? S'il n'est pas possible de les retenir merci d'en indiquer les raisons et de présenter les mesures compensatoires envisagées.

- *8 - Annexes obligatoires*
Veillez présenter un plan de masse du projet
- *9 - Engagement et signature*
Veillez signer le formulaire

Le présent document apporte les éléments de réponse à ces observations.

Le numéro de dossier est le suivant : **2018-7244_HG_incomplet**

6 – Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...).

Milieu naturel

Dans le cadre de la réalisation du dossier Loi sur l'Eau et de l'examen au cas par cas, une expertise de terrain a été réalisée le 5 juillet 2018 par deux écologues de la société ECR Environnement. Celle-ci ne met pas en évidence la présence d'habitats et d'espèces d'intérêts.

Un formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 a été complété dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau et est joint à cette demande de compléments.

La cartographie ci-après permet de localiser les milieux naturels identifiés dans l'aire d'étude du projet.

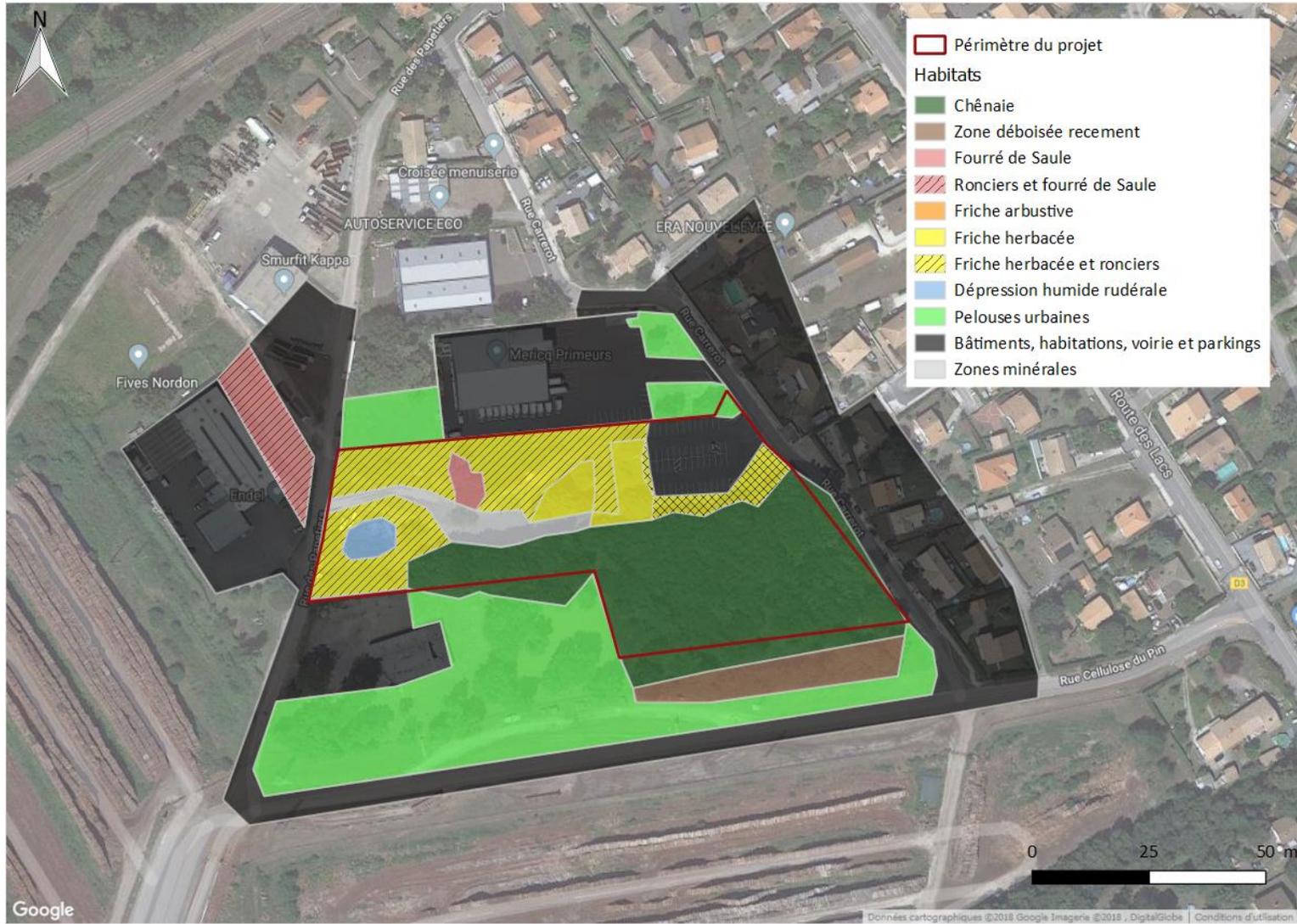
Les mesures suivantes permettront de réduire les impacts du projet sur le milieu naturel :

- **Réduction des envols de poussières** : Pour réduire les poussières occasionnées par les mouvements des engins, un lavage régulier des engins sera effectué.
- **Réduction du risque incendie** : Pour réduire tout risque d'incendie susceptible de se propager, tout feu sera strictement interdit, les engins seront tous équipés d'extincteurs qui pourront être utilisés en cas de départ de feu, des consignes et une formation seront données au personnel. Les déboisements seront réalisés en période hivernale, peu favorable à la naissance et au développement d'un incendie.
- **Réduction des risques de pollution** : Afin de limiter les risques de pollution et de dégradation des habitats naturels, les mesures de réduction suivantes seront suivies :
 - les engins de chantiers seront en bon état de marche, récemment révisés et vérifiés régulièrement ;
 - les lieux de stockage de produits et matériaux et les lieux de transfert de carburants seront protégés des eaux de ruissellement ;
 - les vidanges ou entretien régulier des engins seront effectuées sur des emplacements aménagés à cet effet (aire étanche) ;
 - les produits de vidange seront recueillis et évacués vers des décharges agréées ;
 - les déchets devront être collectés puis entreposés dans des décharges autorisées ;
 - en cas de déversement accidentel de polluants, les terres souillées seront enlevées et transportées dans des décharges autorisées ;
 - les résidus du chantier seront éliminés : les déchets seront triés et rassemblés puis évacués en décharge autorisée ou vers une filière de recyclage ;
 - sensibilisation régulière du personnel ;

- **Interventions diurnes :** L'ensemble des interventions sera mené de jour, afin de laisser les espèces présentes et potentielles regagner leurs espaces en fin de journée jusqu'au lendemain matin et permettre aux espèces à activité nocturne de se déplacer. De plus, aucune pollution sonore et éclairage la nuit ne sera mise en place durant la phase de chantier.

- **Aucune entrave au passage de la faune crépusculaire :** Veiller à ne laisser aucun obstacle au passage de la faune crépusculaire (matériaux, outils,...), par une vérification quotidienne avant de quitter le chantier

Cartographie des milieux du site



**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Commune et département) : Biganos - Gironde

Adresse : 46, Avenue des colonies - 33510 - ANDERNOS LES BAINS

.....
Téléphone : 05 57 76 17 17..... Fax : 05 57 76 58 03

Email : contact@coban-atlantique.fr

Nom du projet : Aménagement d'une parcelle - Zone d'Activités CARREROT

.....



1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Création d'une ZA et d'une zone de stationnement supplémentaire pour accueillir les véhicules en stationnement moyenne et longue durée sur le pôle d'échange intermodale de la gare de Biganos.....
.....
.....

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : BIGANOS..... N° Département : ...33....

Lieu-dit : Rue des papetiers / Rue Carrerot
.....

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR----)

n° de site(s) : (FR----)

...

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A 250 m du site n° de site(s) : FR7200721..... (FR----) A

(m ou km) du site n° de site(s) : (FR----)

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m²)
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.



Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Création d'un parking de 162 places; création d'une gestion des eaux pluviales ; création de dessertes des lots en réseaux; aménagement des voies d'accès.

.....
.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) : intervention unique

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Stockage et infiltration des eaux pluviales dans le sol.

.....



- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : Parking.....
- Autre (préciser l'usage) : ...Zone naturelle non exploitée, Zone de stockage de matériaux.

Commentaires : Une partie des terrains à l'Ouest sert de décharge sauvage, une partie au nord-est est en parking et au Sud est en bois non exploité.

.....
.....
.....
.....
.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Zone en friche (Décharge sauvage)

Photo 2 : Chênaie

Photo 3 : Parking

Photo 4 : Friche arbustive

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :Friches	X	Friches herbacées en voie de fermeture
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : Friches et fourrés	X	Chênaie Friche arbustive Fourré de Saule
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : Dépression	X	Dépression humide de 380 m ² au sein d'un secteur rudéral
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu	Zones minérales		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Podarcis muralis	X	Habitat favorable, zone de repos, 3 individus
Crustacés			
Insectes	Lucanus cervus	X	Cadavre retrouvé sur le site, habitat favorable
Mammifères marins			
Mammifères terrestres	Oryctolagus cuniculus	X	Un seul individu, habitat favorable
Oiseaux	Milvus migrans		De passage au dessus du site , 1 individu
Plantes			
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : Les principaux habitats du site présentent peu d'enjeux, car très anthropisés. Seul la Chênaie présente un aspect plus naturel. Néanmoins, celle-ci est banale localement et déconnectée des autres boisements alentours. Le site est considéré comme un habitat favorable pour le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ainsi que le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*). Les incidences sur les habitats sont considérées comme faibles.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) : Des individus de *Podarcis muralis* pourraient être détruits ou perturbés en nombre indéterminé.

.....
.....
.....
.....
.....

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...): *Podarcis muralis* utilise le site comme zone de repos, de reproduction et d'alimentation. Ces fonctions vitales sont susceptibles d'être perturbées.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : *Andance G-Baie*

Signature :

Le (date) : *03/10/2018*



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

➤ Consultez les données et cartes des sites Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

➤ Visitez le site internet Portail Natura 2000 :
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1081.html>
➤ Consultez le chapitre « Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000 » :
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r1085.html>

➤ Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

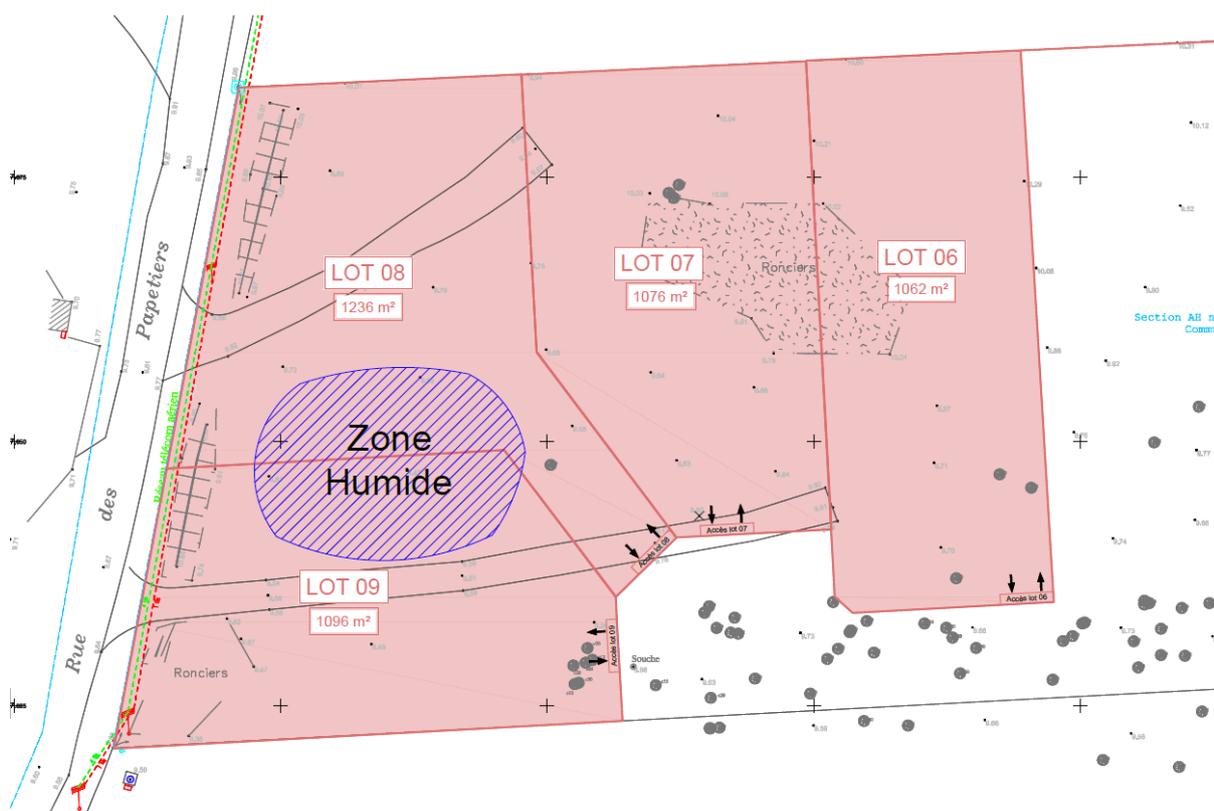
Zones humides

L'expertise de terrain a mis en évidence la présence d'une petite zone humide, d'environ **380 m²** au sein du périmètre du projet.

Du fait de la faible surface en zone humide répertoriée (en dessous des seuils des 1000 m²) et des besoins en parcelles liées à la programmation du projet, la conception du plan masse n'a pas permis d'éviter la zone. De plus, le présent projet fait l'objet d'un dossier loi sur l'eau en cours d'instruction, seule la rubrique 2.1.5.0 fait l'objet du dossier.

La programmation globale (parking relais pour la gare, et création de 9 lots) ne permet pas d'intégrer un projet de compensation à l'intérieur du périmètre aménagé et imposer une compensation aux futurs acquéreurs compromettraient leur vente.

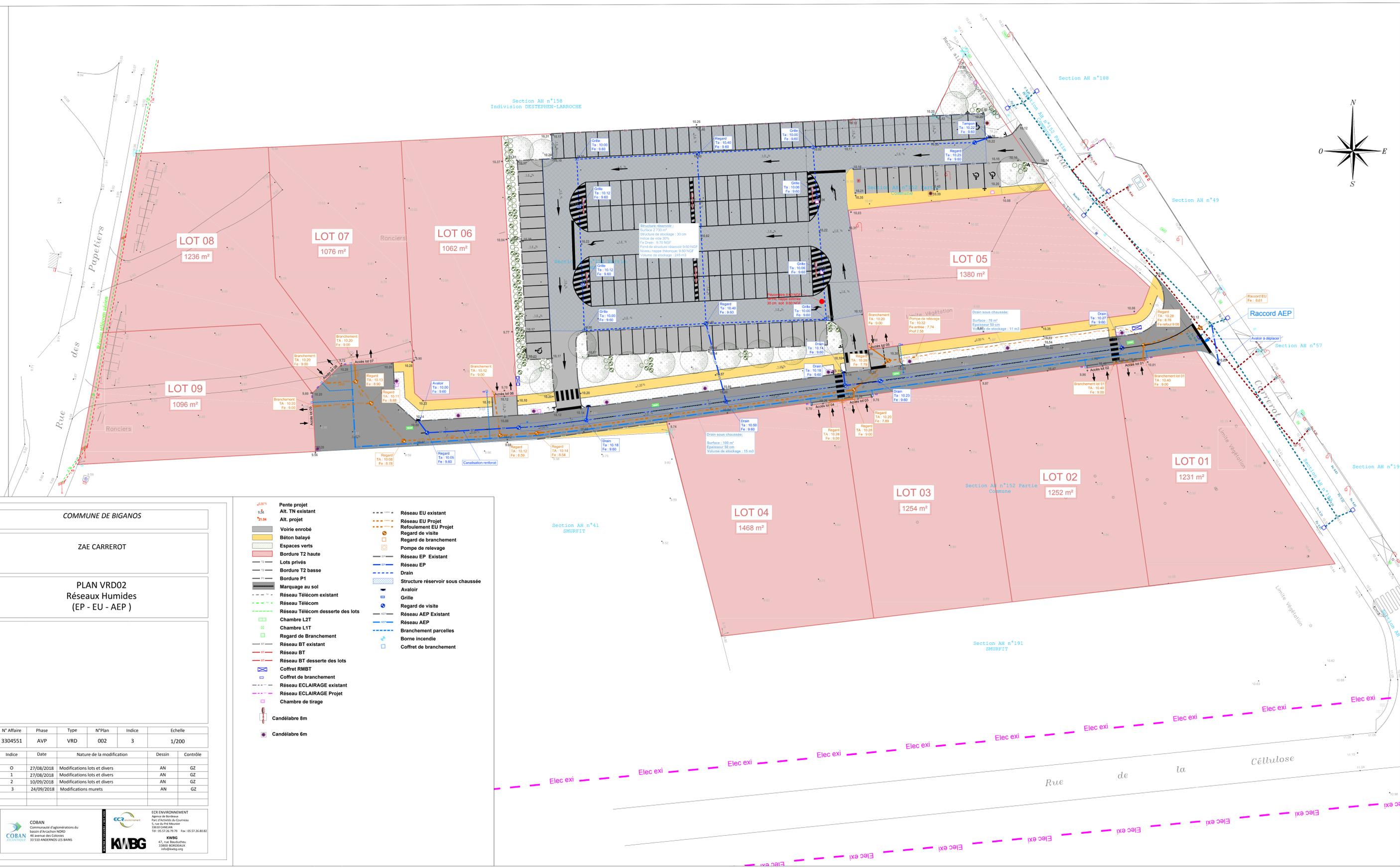
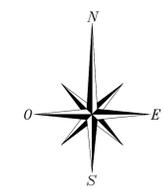
La surface de 380 m² de la zone humide n'a pas été jugée comme un enjeu environnemental à prendre en considération.



Extrait du plan de masse localisant la zone humide

8 - Annexes obligatoires

Ci-après le plan de masse du projet



N° Affaire	Phase	Type	N°Plan	Indice	Echelle
3304551	AVP	VRD	002	3	1/200

Indice	Date	Nature de la modification	Dessin	Contrôle
0	27/08/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
1	27/08/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
2	10/09/2018	Modifications lots et divers	AN	GZ
3	24/09/2018	Modifications murets	AN	GZ

COBAN
Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon NORD
46 avenue des Colomes
33150 ANDERNOS LES BAINS

ECR ENVIRONNEMENT
Agence de Bordeaux
Parc d'activités du Courroux
33150 GANJAN
Tél: 05 57 26 79 79 Fax: 05 57 26 88 82

KWBG
47, rue Baudouin
33000 BORDEAUX
info@kwbg.org

- 0.50%
- 0.50%
- 1.54%
- Voie enrobé
- Béton balayé
- Espaces verts
- Bordure T2 haute
- Lots privés
- Bordure T2 basse
- Bordure P1
- Marquage au sol
- Réseau Télécom existant
- Réseau Télécom
- Réseau Télécom desserte des lots
- Chambre L2T
- Chambre L1T
- Regard de Branchement
- Réseau BT existant
- Réseau BT
- Réseau BT desserte des lots
- Coffret RMBT
- Coffret de branchement
- Réseau ECLAIRAGE existant
- Réseau ECLAIRAGE Projet
- Chambre de tirage
- Candélabre 8m
- Candélabre 6m
- Réseau EU existant
- Réseau EU Projet
- Refolement EU Projet
- Regard de visite
- Pompe de relevage
- Réseau EP Existant
- Réseau EP
- Drain
- Structure réservoir sous chaussée
- Avaloir
- Grille
- Regard de visite
- Réseau AEP Existant
- Réseau AEP
- Branchement parcelles
- Borne incendie
- Coffret de branchement

9 - Engagement et signature

En pièce jointe le formulaire d'examen au cas par cas signé.